



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 10 décembre 2013

L'an deux mille treize et le dix décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BESSETTES - BLANC - CURETTI - FABRIES - GROS - TACCONE - VIALA B. - VIALA D. - MMES COUGNENC - DURIS - FADDI - GILBERT - MOULET (Suppléante) - RABOU - SEGUR - MM ALBERT (Suppléant) - BRESSOLLES - COLOMBIER - COMBET - FOUILLADE (Suppléant) - FOURES (Suppléant) - JEANZAC - MAUREL - MAZARS - SARRAN - VANDENDRIESSCHE - VERNHES.

N° 2013/215

Objet : Plan de financement pour la mise en place d'un chauffage sur la mezzanine de la salle multisports Jean-Louis Etienne à Vielmur/Agout

La salle multisports « Jean-Louis Etienne » dispose à l'étage d'un espace non fermé, ouvert sur la partie terrains (type mezzanine) pour la pratique du dojo et d'autres activités du collège. Cet espace n'est pas chauffé et rend impossible la pratique de ces activités en hiver. Pour cela, le Conseil de Communauté a décidé en 2013 de prévoir sur son budget principal l'installation d'un chauffage.

Plusieurs devis ont été demandés et reçus. Le devis de l'entreprise Batut et Fils domiciliée Vielmur sur Agout pour un montant de 6.203,30 € HT soit 7.419,15 € TTC apparait comme étant le mieux-disant.

Monsieur le Président propose donc aux membres du Conseil de Communauté de solliciter le Conseil Général pour un montant de 1.240,66 € HT soit 20 % de la dépense HT pour soutenir ce projet et présente le plan de financement suivant :

ORGANISMES	TAUX DE PARTICIPATION	MONTANT €
Conseil Général 81	20 %	1.240,66 €
CCLPA	80 %	4.962,64 €
Total € HT	100 %	6.203,30 € HT
Total € TTC		7.419,15 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve le plan de financement pour la mise en place d'un chauffage à la salle multisports « Jean-Louis Etienne » située à Vielmur sur Agout, comme détaillé ci-dessus,
- confie à l'entreprise Batut et Fils domiciliée à Vielmur sur Agout l'installation du chauffage de la salle multisports pour un montant de 6.203,30 € HT,
- sollicite le Conseil Général du Tarn pour une subvention à hauteur de 20 % du montant total HT du projet soit pour un montant de 1.240,66 €,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Principal 2013,
- autorise Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 12 décembre 2013.

Le Président,

Raymond GARDELLE